AG2R LA MONDIALE

CCN SDLM

IDCC 1404 - Brochure 3131

Découvrez les initiatives préventives et sociales de votre régime de prévoyance

DLR
LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

26 juin 2025

Préambule

le Degré élevé de solidarité (DES)

Le fonds DES permet de financer :

- des prestations solidaires au bénéfice des salariés (actions sociales)
- des actions de prévention à destination des entreprises et des salariés pour limiter certains risques

Fonds alimenté par 2% des cotisations du régime de prévoyance

Sommaire

- Actions sociales
- Actions de prévention

Actions sociales

Actions sociales

Le fonds de solidarité permet de financer différents types d'action sociale au bénéfice des salariés :

4

- aide en situation de handicap ou de perte d'autonomie (1 000 €),
- aide lors d'un décès (aide individuelle 300€),
- aide à la formation des alternants (300 €),
- aide au financement du permis de conduire (500 €)

Action sociale

| Aide aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Les salariés devant faire face à des dépenses exceptionnelles en raison d'une situation de handicap ou de perte d'autonomie peuvent demander, sous conditions d'éligibilité* et de ressources**, une aide financière :

- ❑ aménagement du domicile
- ❑ équipement du véhicule
- ❑ achat de matériel
- ❑ besoin d'une aide à domicile

*taux d'incapacité supérieur à 50% ou détenteur de la carte mobilité inclusion
**Justifier d'un revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales : 25 000 € par part fiscale (x 1,5 pour les personnes célibataires sans enfant).

Quel montant ?

Aide plafonnée à 1 000 € par année avec justificatifs de factures acquittées par le salarié ou présentées par le(s) prestataire(s) pour éviter l'avance des frais.

L'aide est versée dans la limite du budget disponible et du reste à charge après déduction de toutes aides légales ou extra légales ayant pu être accordées

Action sociale

| Aide lors d'un décès

Le salarié, confrontés à un décès d'un conjoint, partenaire de PACS, concubin, d'un enfant ou ascendant au 1er degré peut bénéficier :

- ❑ d'un accompagnement psychologique par un thérapeute (inscrit à ADELI)
- ❑ d'un soutien pour les démarches administratives

Quel montant ?

Aide individuelle plafonnée à 300 €
(soit environ 5 séances d'accompagnement psychologique à 60 €)
non renouvelable sauf en cas de nouveau fait générateur.

A noter : les séances peuvent être pour les enfants à charge du salarié

L'aide est versée dans la limite du budget disponible et du reste à charge après déduction de toutes aides légales ou extra légales ayant pu être accordées.

Action sociale

| Aide à la formation

Les salariés ayant 2 mois d'ancienneté en **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** peuvent solliciter une aide financière à la formation destinée à diminuer les charges liées :

- ❑ à l'achat des fournitures scolaires
- ❑ au logement (y compris internat)
- ❑ aux frais de cantine
- ❑ au transport (transports publics ou véhicule personnel, frais d'essence)

Quel montant ?

300 € d'aide plafonnée, par année scolaire*,

Sur facture à son nom ou celui de ses parents

(dans la limite du budget disponible et du reste à charge après déduction de toutes aides légales ou extra légales ayant pu être accordées).

* en cumulant s'il y a lieu plusieurs dépenses au titre de l'année.

Action sociale

| Aide au financement du permis de conduire

Les salariés ayant 2 mois d'ancienneté peuvent solliciter une aide financière destinée à diminuer le coût du permis de conduire automobile (catégorie B).

Sous conditions de ressources* hormis pour les salariés en contrat d'alternance ou en contrat de professionnalisation.

*Justifier d'un revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales : 21 000 € par part fiscale (x 1,5 pour les personnes célibataires sans enfant).

Quel montant ?

500 € d'aide annuelle plafonnée non renouvelable

sur justificatif et dans la limite du budget disponible et du reste à charge après déduction de toutes aides légales ou extra légales ayant pu être accordées.

A noter : cette aide ne concerne pas la conduite accompagnée.

Où retrouver le détail de ces aides sociales

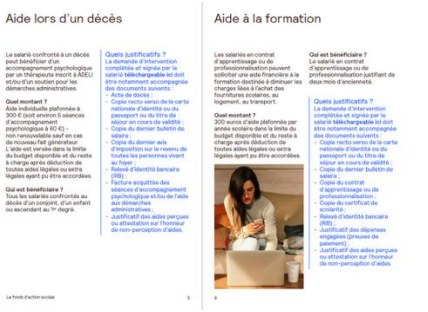

Comprendre le fonctionnement de l'action sociale, connaître les aides et les justificatifs à fournir, savoir à qui s'adresser.

Cliquez sur la brochure pour la télécharger

Comment solliciter ces aides ?

Les formulaires action sociale

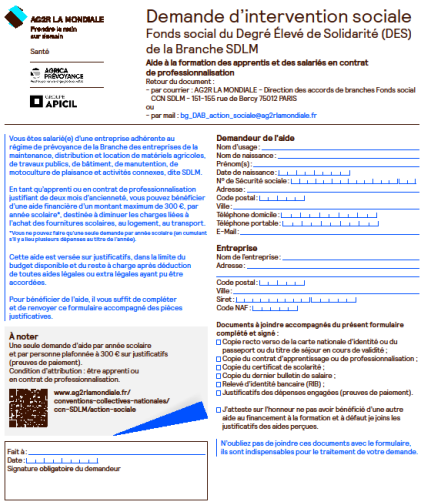

Demande d'intervention sociale
Fonds social du Degré Élevé de Solidarité (DES) de la Branche SDLM
Aide à la formation des apprentis et des salariés en contrat de professionnalisation

Demande d'intervention sociale
Fonds social du Degré Élevé de Solidarité (DES) de la Branche SDLM
Aide financière – situation de handicap ou perte d'autonomie

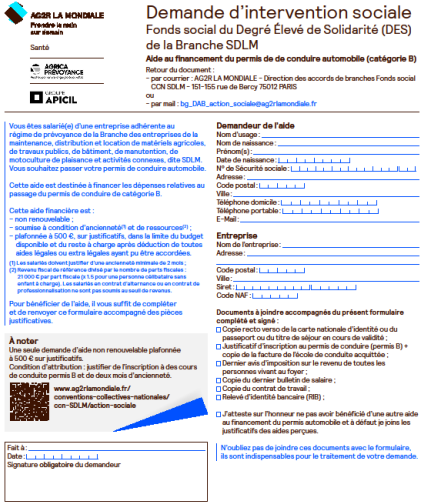

Demande d'intervention sociale
Fonds social du Degré Élevé de Solidarité (DES) de la Branche SDLM
Aide au financement du permis de conduire automobile (catégorie B)

Demande d'intervention sociale
Fonds social du Degré Élevé de Solidarité (DES) de la Branche SDLM
Aide lors d'un décès

Demande à adresser:
bg_DAB_action_sociale@ag2rlamondiale.fr

Cliquez sur les formulaires pour les télécharger

Contact :
bg_DAB_action_sociale@ag2rlamondiale.fr

Retrouvez-nous sur
www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-SDLM/action-sociale

ou en flashant le code

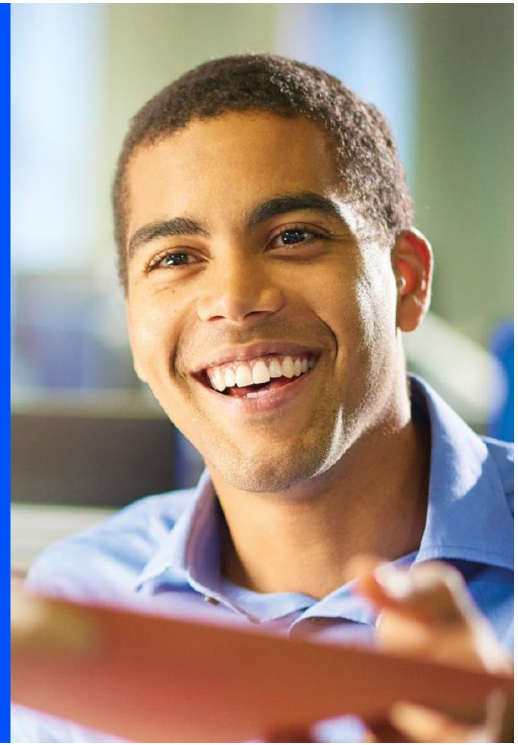

Actions de prévention

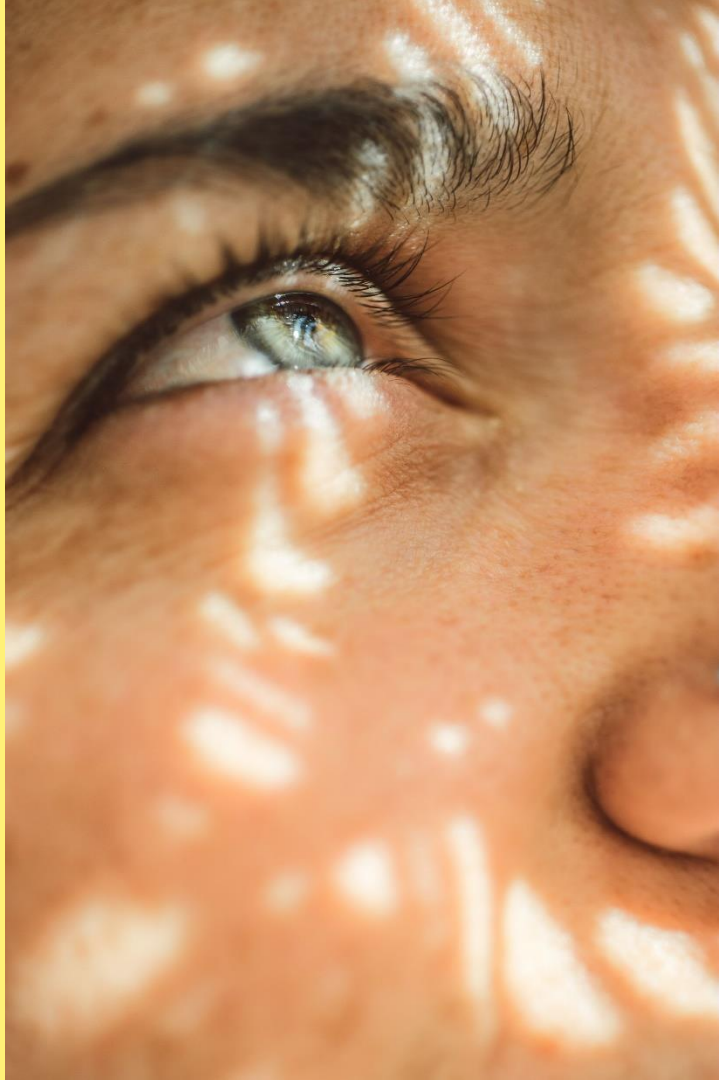

Actions de prévention : 3 thématiques

Les prestataires

Addictions

G.A.E Conseil
EXPERT DES ADDICTIONS EN ENTREPRISE

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

medialane

Risques Psychosociaux (RPS)

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

WORKPLACE OPTIONS

Risques routiers

Centaure
Pour une conduite plus sûre

EXTREME SECURITE.COM

Actions de prévention

ADDICTIONS

G.A.E Conseil
EXPERT DES ADDICTIONS EN ENTREPRISE

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

medialane

Journée de sensibilisation à la prévention des addictions
Formation sur le rôle du manager dans la prévention des addictions

Formation des managers à la prévention des addictions en présentiel ou à distance

Programme de coaching individuel par téléphone (5 séances)

G.A.E Conseil
EXPERT DES ADDICTIONS EN ENTREPRISE

Le cabinet GAE Conseil est un acteur de référence de la prévention des addictions en milieu professionnel. Il accompagne des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles dans leurs stratégies de réduction des risques professionnels liés à l'usage de produits psychoactifs et aux addictions comportementales.

Journée de sensibilisation à la prévention des addictions

- **Journée** sur-mesure avec des ateliers (addicto-quizz, escape game « pot de départ », conférence théâtralisée,…) en fonction des objectifs pédagogiques de l'entreprise, la cible, les contraintes d'organisation…
- L'approche de prévention est double : en santé publique et santé-sécurité au travail. Les messages de prévention sont adaptés à la culture et aux interlocuteurs.

Formation sur le rôle du manager dans la prévention des addictions

Une **journée de formation en présentiel** par groupe de 5 à 15 personnes à destination des **managers, RH et DRH,** avec pour objectifs de :

- Comprendre le rôle de la ligne managériale dans la prévention des addictions
- Savoir utiliser et mener une action de dépistage alcool & stupéfiants
- Détecter les situations à risques : aiguë et/ou chronique
- Savoir agir vis-à-vis d'un salarié en difficulté et prendre en compte le déni.

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

Pros-Consulte est un acteur spécialisé depuis 15 ans dans la prévention des risques psychosociaux, du bien-être et de la qualité de vie au travail. D'abord ligne d'écoute 24/24, leur offre de services s'est développée, notamment avec la thématique des addictions.

Formation sur le rôle du manager dans la prévention des addictions

Une **journée de formation à destination des managers et RH**, avec pour objectifs de :

- Savoir reconnaître les états inadaptés provoqués par une addiction
- Connaître les protocoles internes de dépistage
- Connaître les limites de sa fonction
- Connaître les différents acteurs à mobiliser et leur rôle

Cette formation d'une journée peut être réalisée **en présentiel ou à distance**

MEDIALANE est une plateforme spécialisée en santé, crée par des médecins urgentistes. Leur équipe est composés de médecins, d'infirmières et d'experts en santé.

👦🏫 Programme de **coaching individuel** - (5 séances en distanciel /par téléphone)

- Accompagnement via un **entretien motivationnel** pour faire prendre conscience du comportement addictif (détecter les facteurs de risque pour agir et éviter la maladie).
- **Des séances de 15 à 20 minutes** sont mises en place avec un **réseau d'infirmiers** formés en prévention des addictions. Elles permettent d'accompagner le patient, de faire un bilan sur sa situation et le cas échéant de l'orienter (5 séances préconisées).

➡ Le salarié communique ses coordonnées au prestataire pour être recontacté (RGPD)

Actions de prévention

RPS

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

WORKPLACE OPTIONS

- Cellule de crise en cas d'événements traumatiques et prise en charge de 5 consultations post-traumatiques par téléphone

- Formation des managers à la gestion du stress et à la détection d'un collaborateur en souffrance
- Formation des managers et des salariés à la gestion des incivilités

Cellule de crise en cas d'évènements traumatiques + Prise en charge de 5 consultations post-traumatiques par téléphone

- Après un évènement traumatique, une équipe de **psychologues** intervient dans les 48 heures dans les locaux de l'entreprise. Si cela apparait nécessaire, une deuxième intervention est organisée dans un délai de 8 à 15 jours.

  ❑ formation d'une **journée en présentiel**
  ❑ A noter : les frais de déplacements sont à la charge de l'entreprise.

- Cette intervention sur site est complétée par la **prise en charge de 5 consultations téléphoniques** individuelles avec un clinicien spécialisé en post-traumatique.

👦🏫 Formation des managers à la gestion du stress et à la détection d'un collaborateur en souffrance

Un jour de formation par groupe de 8 à 10 personnes permettant aux stagiaires :

- D'appréhender les notions de stress et d'épuisement professionnel ainsi que les causes du stress
- De repérer les indicateurs de difficultés au travail pour accompagner au mieux les collaborateurs et détecter les situations à risque.

👦🏫 Formation des managers et des salariés à la gestion des incivilités

- **Un jour de formation** par groupe de 8 à 12 personnes permettant aux stagiaires de savoir désamorcer les situations d'incivilités et/ou de violences.

Actions de prévention

Risques routiers

Centaure
Pour une conduite plus sûre

EXTREME SECURITE.COM

Une formation pratique sur site dédié aux Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et de sensibilisation à l'écoconduite sur une journée par groupe de 12 personnes maximum.

Une formation pratique sur site dédié VUL et de sensibilisation à l'écoconduite sur une demi-journée par groupe de 12 personnes maximum.

Centaure
Pour une conduite plus sûre

Centaure est spécialisé en formation pour la conduite sécurisée avec ses infrastructures dédiées. Organisme certifié QUALIOPI

12 centres de formation : Alsace Lorraine, Bourgogne Franche Comté, Centre Atlantique, Bretagne, Occitanie, Nord Est, Paris Île de France, Nord, Paris Normandie, Provence Méditerranée, Rhône Alpes, Sud-Ouest

🧑🏫 Une formation pratique sur site dédié VUL et de sensibilisation à l'écoconduite sur une journée par groupe de 12 personnes maximum

Permet d'acquérir les fondamentaux d'une conduite professionnelle et responsable.

Sujets traités : Situations de conduite d'urgence de base, temps de réaction et facteurs influents (fatigue, téléphone, alcool), différence de perception des usagers, l'importance des pneumatiques, réflexions sur le comportement au volant.

- ❑ formation d'une **journée** en présentiel
- ❑ A noter : les frais de déplacements sont à la charge de l'entreprise.

Organisme de formation Professionnelle, certifié QUALIOPI
Actions de sensibilisation et des formations autour de la prévention et la maîtrise du risque routier
Extrême Sécurité intervient dans **14 centres de formation** : Alençon, Angoulême, Bergerac, Blois, Bordeaux, Brest, Fontenay le Comte, Poitiers Guingamp, Lyon, Nantes, Paris, Pau, Rennes

👦🏫 Une formation pratique sur site dédié VUL et de sensibilisation à l'écoconduite

Sensibilisation : l'objectif est d'acquérir les fondamentaux d'une conduite professionnelle et responsable.

Effectifs : De 10 à 12 salariés (Théorie en salle + Installation au poste de conduite sur un véhicule)

- ❑ formation d'une **demi-journée** en présentiel
- ❑ A noter : les frais de déplacements sont à la charge de l'entreprise.

Memento des thématiques & prestataires

RPS, Addictions et Risques routiers

WORKPLACE OPTIONS

- Formation des managers à la gestion du stress et à la détection d'un collaborateur en souffrance
- Formation des managers et des salariés à la gestion des incivilités

PROS-CONSULTE
Groupe Menway

- Cellule de crise en cas d'évènements traumatiques et prise en charge de 5 consultations post-traumatiques par téléphone
- Formation des managers à la prévention (en présentiel ou à distance)

medialane

- Programme individuel de coaching (5 séances téléphoniques)

G.A.E Conseil
EXPERT DES ADDICTIONS EN ENTREPRISE

- Formation sur le rôle du manager pour la prévention des addictions
- Journée de sensibilisation à la prévention des addictions

Centaure
Pour une conduite plus sûre

- Une formation de pratique sur site dédié VUL et de sensibilisation à l'écoconduite sur une journée par groupe de 12 personnes maximum

EXTREME SECURITE.com

- Une formation de pratique sur site dédié VUL et de sensibilisation à l'écoconduite sur une demi-journée par groupe de 12 personnes maximum

Rappel des conditions

Être une entreprise adhérente au régime de prévoyance de la branche SDLM et à jour de ses cotisations

Tous les frais de déplacement restent à la charge de l'entreprise

Une demande par an et par entreprise

(et non par établissement)

Comment solliciter ces actions de prévention ?

Qui peut bénéficier de ces prestations ?

Les entreprises adhérentes au régime de prévoyance de la branche SDLM, à jour de leurs cotisations.

Faire une demande

Les entreprises doivent remplir et retourner le formulaire à télécharger ici.

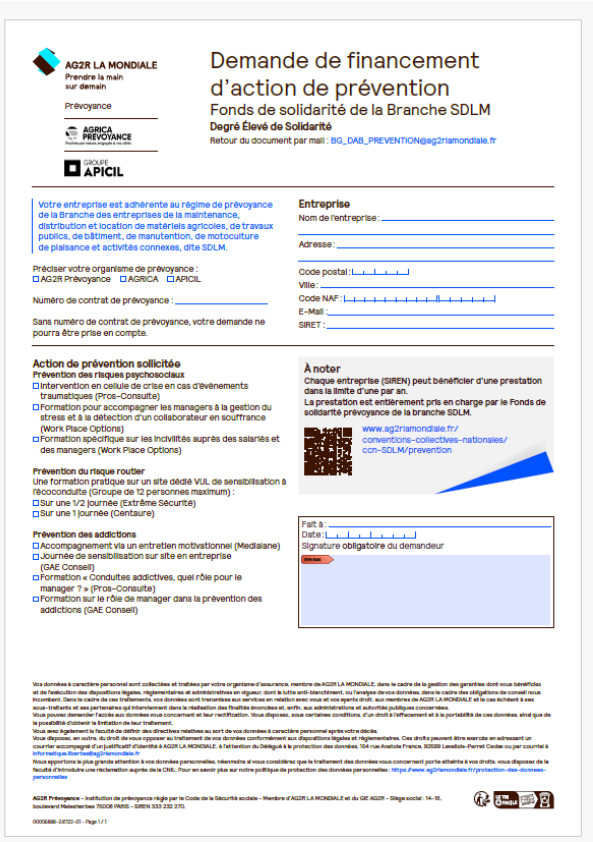

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain
Prévoyance
AGRICA PRÉVOYANCE
GROUPE APICIL

Demande de financement d'action de prévention
Fonds de solidarité de la Branche SDLM
Degré Élevé de Solidarité
Retour du document par mail : BG_DAB_PREVENTION@ag2rlamondiale.fr

Votre entreprise est adhérente au régime de prévoyance de la Branche des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM.

Préciser votre organisme de prévoyance :
☐ AG2R Prévoyance ☐ AGRICA ☐ APICIL

Numéro de contrat de prévoyance : _____

Sans numéro de contrat de prévoyance, votre demande ne pourra être prise en compte.

Entreprise
Nom de l'entreprise : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Code NAF : _____
E-Mail : _____
SIRET : _____

Action de prévention sollicitée

Prévention des risques psychosociaux
☐ Intervention en cellule de crise en cas d'évènements traumatiques (Pros-Consulte)
☐ Formation pour accompagner les managers à la gestion du stress et à la détection d'un collaborateur en souffrance (Work Place Options)
☐ Formation spécifique sur les incivilités auprès des salariés et des managers (Work Place Options)

Prévention du risque routier
Une formation pratique sur un site dédié VUL de sensibilisation à l'écoconduite (Groupe de 12 personnes maximum) :
☐ Sur une 1/2 journée (Extrême Sécurité)
☐ Sur une 1 journée (Centaure)

Prévention des addictions
☐ Accompagnement via un entretien motivationnel (Mediatane)
☐ Journée de sensibilisation sur site en entreprise (GAE Conseil)
☐ Formation « Conduites addictives, quel rôle pour le manager ? » (Pros-Consulte)
☐ Formation sur le rôle de manager dans la prévention des addictions (GAE Conseil)

À noter
Chaque entreprise (SIREN) peut bénéficier d'une prestation dans la limite d'une par an.
La prestation est entièrement pris en charge par le Fonds de solidarité prévoyance de la branche SDLM.

www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/con-SDLM/prevention

Fait à : _____
Date : _____
Signature obligatoire du demandeur

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre de AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant. Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de AG2R LA MONDIALE et le cas échéant à ses sous-traitants et ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.
Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement.
Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.
Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 104 rue Anatole France, 92599 Levallois-Perret Cedex ou par courriel à informatique.libertedigi@ag2rlamondiale.fr
Nous apportons la plus grande attention à vos données personnelles, néanmoins si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : https://www.ag2rlamondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles

AG2R Prévoyance – Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale – Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AGIR – Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes 75008 PARIS – SIREN 333 232 270.

Demande à adresser:
BG_DAB_PREVENTION@ag2rlamondiale.fr

Actions de prévention

Facile, rapide, un Qrcode de vers le site de votre branche

Vos contacts de la Direction des accords de branches AG2R LA MONDIALE

Emilie APPERT, responsable branches professionnelles
emilie.appert@ag2rlamondiale.fr 06 27 23 55 63

Fabrice VIALATTE, chargé d'expertises branches professionnelles
Fabrice.vialatte@ag2rlamondiale.fr

Merci